

Envoyé en préfecture le 14/05/2024

Reçu en préfecture le 14/05/2024

Publié le 14/05/2024

ID : 037-213700586-20240513-DCM_2024_05_034-DE



**MAIRIE DE
37140 LA CHAPELLE-sur-LOIRE**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SÉANCE DU 13 MAI 2024

Date de convocation : 03/05/2023

Date d'affichage : 03/05/2023

Conseillers

en exercice : 15 L'an deux mil vingt-quatre, le treize mai, à vingt heures trente,
Présents : 8 le Conseil Municipal de cette commune, dûment convoqué, s'est réuni, en
Pouvoirs : 2 séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, au lieu habituel de ses
Votants : 10 séances, salle de la mairie, sous la présidence de M. GUIGNARD Paul,
Maire

Etaient présents : M. GUIGNARD Paul, M. PETIBON Jacky, M. LEPILLIEZ Philippe, M DRUGEON Francis, M. DELAUNAY Fabien, Mme GANDRILLE Christine, M. ALBERT Alexandre, M. de CHAMPS Hubert

Etaient excusés : Mme GALET Florence (a donné pouvoir à M. GUIGNARD Paul), Mme MUREAU Nicole (a donné pouvoir à M. DRUGEON Francis), M. SERVANT Dimitri, M. DELETANG Grégory

Etaient absentes : Mme BEGOUIN Gaëlle, Mme DESCORMIERS Cindy, Mme BEAUMARD Angélique

Monsieur LEPILLIEZ Philippe a été désigné secrétaire de séance.

DCM 2024-05-034

1.1. Commande publique - marchés publics

Cimetière communal - législation funéraire - renouvellement contrat d'assistance juridique avec le Groupe ELABOR

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la commune bénéficie, depuis quelques années, de l'assistance juridique et des conseils de la société Groupe ELABOR, prestataire de services auprès des collectivités territoriales, pour la gestion spécialisée en aménagement des cimetières.

Il est précisé que le dernier contrat arrivé à échéance le 10 janvier 2024 a été signé pour une période de trois ans pour un coût total de 1 980 € TTC.

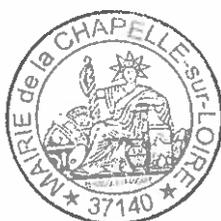
La première année de renouvellement à compter du 10 janvier 2024 a été accordée par le Groupe ELABOR à titre gracieux.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **ADOPTE** les termes du contrat d'assistance juridique et conseils proposé par la Société Groupe ELABOR
- **AUTORISE** le Maire ou son représentant à signer ledit contrat et toutes les pièces inhérentes à cette décision
- **DIT** que les crédits seront inscrits au budget communal

Pour extrait certifié conforme,

Le secrétaire,
LEPILLIEZ Philippe



Le Maire,
GUIGNARD Paul



Envoyé en préfecture le 14/05/2024
Reçu en préfecture le 14/05/2024
Publié le 14/05/2024
ID : 037-213700586-20240513-DCM_2024_05_034-DE

S²LO